

*A l'attention du Bureau du SIAC
2, Av. des Allobroges
74200 Thonon-les-Bains*

Madame la Présidente,
Mesdames, Messieurs les membres du Bureau du SIAC,

Nous nous permettons, par la présente, de solliciter le SIAC pour l'engagement d'un-e géologue diplômé-e pour venir renforcer l'équipe du Géoparc mondial UNESCO du Chablais. Cette demande est formulée au nom des membres du Comité scientifique (CS) du Géoparc, à l'issue d'une séance extraordinaire ayant eu lieu en ligne le 26 janvier dernier. Cette séance avait été sollicitée par plusieurs membres du CS et avait pour but de se déterminer sur la suite à donner au projet de « fiches géologiques communales » que nous détaillons ci-dessous.

Ce mémorandum présente le contexte de la demande et sa justification à la fois scientifique et organisationnelle.

Éléments de contexte

Le Géoparc mondial UNESCO du Chablais est porté par le SIAC, sous la présidence de Mme Marie-Pierre Berthier, Vice-Présidente en charge du Géoparc. Le portage des différents projets est assuré par une équipe de professionnelles actuellement formée de trois personnes : Sophie Justice, docteur en géologie, coordinatrice, Carla Navarro, master Science de la Mer, en charge des activités pédagogiques, et Amélie Griroux, master en ingénierie de développement touristique, en charge du volet marketing et touristique.

Pour le **domaine scientifique**, le travail de l'équipe du Géoparc est renforcé par le travail, à titre bénévole, du Conseil scientifique, formé de représentants de différentes disciplines et présidé par Emmanuel Reynard (professeur de géographie à l'Université de Lausanne), la vice-présidence étant assurée par Jean-Marcel Dorioz (directeur de recherche émérite INRAE, Sciences du sol - Écologie)

Actuellement, les activités relatives à la géologie au sein du Géoparc sont portées essentiellement par la coordinatrice, Sophie Justice. Le temps dédié aux activités géologiques, que ce soit en termes de recherche, une des activités importantes d'un Géoparc, ou en termes de sensibilisation et de médiation des résultats scientifiques, est fortement limité par ses tâches de coordination du Géoparc.

Or, au cours des cinq dernières années, l'activité scientifique au sein du Géoparc s'est fortement développée sous l'impulsion du CS, qu'il s'agisse du lancement de recherches spécifiques sur certains sites (La Baume, Niffion, Bise), de la publication d'un guide géologique du Géoparc dans la série de guides du BRGM (2024), de l'organisation d'une journée d'étude sur les relations entre géodiversité et biodiversité (2025) ou encore d'un projet-pilote de rédaction de fiches géologiques communales. Toutes ces activités viennent **renforcer la qualité du travail du Géoparc et sa notoriété internationale et locale**, deux caractéristiques qui ont été soulignées par les experts de l'UNESCO lors de leur visite de revalidation du Géoparc en été 2025. Les deux experts ont également relevé le rôle structurant du volet scientifique et sa qualité au sein du Géoparc et ont encouragé le Géoparc à poursuivre dans cette direction, notamment en développant un réseau scientifique des Géoparc alpins.

Cette activité intense et reconnue par les experts de l'UNESCO justifie de renforcer l'équipe du Géoparc par **l'engagement d'un-e géologue diplômé-e**. Les missions de ce géologue s'organiseraient selon trois axes détaillés ci-dessous.

1. Inventaire des géosites du Géoparc

Un Géoparc mondial UNESCO, bien que ses activités ne se limitent pas au seul secteur de la géologie mais couvrent toute une série d'aspects du développement territorial de la région concernée, doit se fonder sur un **patrimoine géologique reconnu internationalement**. C'est autour de ce patrimoine qu'une candidature est adressée à l'UNESCO et autour de ce patrimoine que sont notamment développées par la suite les activités pédagogiques et de médiation.

Pour sa labellisation en 2012, le Géoparc s'est appuyé sur un inventaire, qui n'a plus été mis à jour depuis. Or, en près de 15 ans, les connaissances scientifiques ont évolué et de nouveaux sites ont fait l'objet d'investigations. Parallèlement, le système informatique adopté dans la phase de candidature est devenu obsolète. Le support informatique de l'inventaire doit donc être reconfiguré sur un nouveau système et doit innover en développant un volet cartographique dans un environnement de Système d'information géographique (SIG). Cela permettra de représenter les géosites non plus par des points mais par des périmètres précis. Enfin, les descriptions des sites, qui sont souvent incomplètes, doivent être mises à jour.

Au total, **l'inventaire nécessite donc un renouvellement à la fois scientifique** (cartographie des périmètres, compléments aux descriptions des sites) **et technique** (développement de l'inventaire dans un nouvel environnement SIG). Ce travail important de modernisation n'a commencé qu'en 2025 et pour l'instant, il est effectué par des stagiaires. Il avance donc lentement, tout en coûtant en temps d'encadrement de la part de la coordinatrice. Il est évident qu'à un certain moment, il sera nécessaire que l'inventaire soit vérifié et complété par un-e spécialiste en géologie. En complément, la base de données de l'inventaire nécessite la saisie des informations permettant une gestion active des géosites, tant par le Géoparc que via leur transmission aux autres acteurs tels que les communes, les EPCI ou les services de l'État. L'inventaire à jour servira aussi à enrichir les diverses actions du Géoparc et ses partenaires. Il est de ce fait urgent de mener à terme sa mise à jour.

Nous estimons que cette tâche sur les inventaires représente env. **35% du temps de travail** de la personne à engager.

2. Fiches communales

Au début des années 2020, sur proposition de plusieurs membres du CS, ce dernier a engagé un projet de réalisation de **fiches synthétiques et vulgarisées sur la géologie de chacune des 62 communes** du territoire couvert par le SIAC. Ces fiches doivent non seulement faire connaître les richesses géologiques du territoire communal aux élus, mais aussi montrer l'importance de la géologie dans le développement territorial et pour l'écologie (paysage, patrimoine, risque) de la commune.

Un groupe de travail a été formé au sein du CS et ce dernier a coordonné la réalisation d'une étude-pilote dans deux communes du Géoparc : Cervens et Anthy. Grâce à l'engagement d'un stagiaire, M. Paul André Adjobi, un rapport a été présenté au CS en 2024. Les deux fiches ayant été jugées inabouties, un mandat a ensuite été confié à un membre du CS, M. Jérémy Ragusa, géologue spécialiste de la géologie régionale du Chablais, qui a pu finaliser les deux fiches en 2025. A ce stade, il est considéré que ces fiches nécessitent encore une simplification sous la forme d'un résumé vulgarisé, pour être présentées aux élus.

Le groupe de travail a présenté son rapport lors de la séance du CS du 14 novembre 2025. Il lui a alors été demandé de proposer un cahier des charges correspondant à la réalisation de ce travail sur tout le territoire,

assortie d'un budget. C'est ce document qui a été discuté lors de la séance du CS du 26 janvier 2026 et qui fait l'objet de la présente lettre.

Le projet prévoit trois tâches principales :

- au **niveau du territoire du Chablais**, la réalisation d'un document de cadrage général décrivant la **géologie du territoire du Géoparc** qui servira de support général à l'ensemble des fiches communales. Ce document doit venir compléter le guide géologique et la carte géologique simplifiée existants, ainsi que la page wikipedia en cours de développement par Jérémy Ragusa, <https://w.wiki/HUJp> ;
- au **niveau local**, le territoire chablaisien est subdivisé en sept sous-unités, appelées « **terroirs géo-écologiques** », caractérisés par une unicité de critères géologiques, paysagers (géo-écologie du paysage), et qui permet de décrire les grands types de relations géologie-paysage-usage. Ce rassemblement de communes sur une base naturelle constitue une réelle innovation scientifique et porte en elle un outil puissant de communication sur les valeurs naturelles et les terroirs du Géoparc ;
- enfin au **niveau communal**, il est prévu, à terme, la réalisation d'une fiche par commune, sur la base du travail réalisé dans le projet-pilote sur les communes d'Anthy et Cervens. La phase pilote nécessite également de réaliser une fiche vulgarisée sur la base des fiches techniques réalisées jusqu'ici.

Nous estimons que cette tâche concernant les fiches communales représente env. **45% du temps de travail** de la personne à engager.

3. Coordination des activités de recherche du Géoparc

Les différents projets de recherche nécessitent une coordination importante par des membres du CS et par Sophie Justice, coordinatrice du Géoparc. Actuellement, **trois projets de recherche sont portés par des membres du CS**, en collaboration avec les universités Savoie Mont Blanc et de Lausanne. Il s'agit des études suivantes :

- Le système de ventilation de l'éboulis froid de La Baume, en vue de son classement par un Arrêté préfectoral de protection de géotope (APPG). Projet porté par Emmanuel Reynard, Unil, et Sophie Justice ;
- Caractérisation et monitoring des glaciers de Nifflon. Projet porté par Fabien Hobléa, USMB, dans le cadre de la convention USMB – Géoparc mondial UNESCO du Chablais.
- Etude des paléoenvironnements de l'alpage de Bise. Projet porté par Jean-Marcel Dorioz et Jérôme Poulenard, USMB, dans le cadre de la convention USMB – Géoparc mondial UNESCO du Chablais.

D'autres projets de recherche sont en attente, par manque de moyens, notamment une étude des laves en coussin du Géoparc, une caractéristique spécifique du territoire du Géoparc, encore insuffisamment investiguée, ainsi que des projets se rapportant à l'hydrogéologie.

En plus de ces activités de recherche, le succès de la **journée d'étude** franco-suisse « Géodiversité et Biodiversité » qui a attiré un large public, très diversifié, le 7 février 2025 à Évian-les-Bains, a démontré qu'il existe de véritables attentes pour que le Géoparc s'investisse dans la mise sur pied de rencontres scientifiques sur le territoire du Géoparc. Nous avons reçu plusieurs demandes, aussi bien des Universités régionales que des institutions impliquées dans la valorisation du patrimoine, pour la réalisation d'une nouvelle édition.

Par ailleurs, un projet de **Géofestival** associant grand public, experts et scientifiques, et voué tout entier à faire comprendre et admirer le territoire du Géoparc, sur le modèle de ce qui avait été développé à Beaufort il y a quelques années, est en discussion au sein du CS.

Nous estimons que cette tâche de coordination représente env. **20% du temps de travail** de la personne à engager.

Conclusion

La qualité du travail du Géoparc a été largement reconnue par les experts de l'UNESCO dans leur dernier rapport. Sur le plan scientifique, cette qualité est le résultat de l'engagement commun des élus, en particulier de la Vice-Présidente en charge du Géoparc, Mme Marie-Pierre Berthier, de l'équipe du Géoparc, en particulier la coordinatrice Sophie Justice, et du Conseil scientifique du Géoparc.

Après près de 15 d'existence, nous sommes convaincus que, pour continuer à consolider son rôle de leader des Géoparc européens et mondiaux, le Géoparc UNESCO du Chablais aurait tout à gagner à engager un-e spécialiste de la géologie régionale pour venir renforcer son équipe. Un tel engagement aurait l'avantage de soutenir l'activité de la coordinatrice qui pourrait ainsi se dédier encore plus aux tâches stratégiques, notamment le développement d'un réseau des Géoparc alpins, appelé de leurs vœux par les experts de l'UNESCO. Il permettrait aussi d'approfondir l'ancrage local et communal du Géoparc.

C'est pour toutes ces raisons que **nous sollicitons de la part du SIAC l'engagement d'un-e géologue diplômé-e** pour venir renforcer l'équipe du Géoparc.

Thonon-les-Bains et Lausanne

Le 23 février 2026

Emmanuel Reynard

Président du Conseil scientifique du
Géoparc mondial UNESCO du Chablais



Jean-Marcel Dorioz

Vice-Président du Conseil scientifique du
Géoparc mondial UNESCO du Chablais

